

REPONSES DE L'ALLIANCE ECOLOGISTE INDEPENDANTE

AU QUESTIONNAIRE DU CODEGASS

I. Tarifs

1. Ce qui s'appelait à l'origine « La Poste » a totalement perdu sa vocation initiale de service public, d'accessibilité et de proximité. La Banque Postale est devenue une banque à part entière, intéressée par les profits à tous prix. Ces augmentations de tarifs sont hors de propos.
2. Oui
3. Oui
4. Oui

N.B. Le Crédit Agricole et le Crédit Mutuel font des tarifs Intéressants, sont plus « humains ».

II. Les dessertes

1. Les promesses doivent être tenues. Il est possible que les Préfets fassent ce qui leur est demandé par leur hiérarchie. Depuis les années 1990, il existe la notion anglo-saxonne de « service universel » : un service minimum dans un environnement concurrentiel. La construction de l'Europe a entraîné l'application des principes de la loi du marché ouverte à la libre concurrence. Cette libéralisation des tarifs a touché entre autres les transports ferroviaires.
2. Des personnes habitant St Sébastien et travaillant sur la ligne POLT (notamment à Paris) sont assez nombreuses pour que l'on remette au moins un train le vendredi et le dimanche. La Creuse perd beaucoup de sa population depuis plusieurs dizaines d'années, voire plus d'un siècle, il faut se battre pour garder des transports suffisamment fréquents. Quant aux travaux, je comprends qu'il est difficile de travailler de nuit. Peut-être est-il possible de les effectuer en début de soirée.

III. La catastrophe de Brétigny

Je ne connais pas ce dossier. Néanmoins, cette catastrophe était évitable par un meilleur suivi par la SNCF de ses lignes. Ceci dit, et c'est valable pour les questions précédentes et suivantes, depuis quelques dizaines d'années la politique en France a été de privilégier le système routier au détriment du système ferroviaire. Les trains et la SNCF ont été sacrifiés. Moins de gens prennent le train, donc les tarifs augmentent, donc l'entretien des lignes est négligé, par manque de moyens financiers. C'est un cercle vicieux qui ne peut s'arrêter avec les gouvernements actuels. Il n'y a plus de notion de « Bien commun ».

IV. La remise à niveau des lignes classiques

C'est une priorité car les transports en commun sont l'avenir.

V. Le maintien des guichets dans les gares et le SP

1. Non
2. Le Service Public se doit d'être au service du public, donc de présenter des horaires d'ouverture adaptés aux besoins du public. Il est important qu'il y ait dans chaque gare un guichet ouvert un maximum dans la journée avec une personne présente physiquement.
3. Oui
4. On peut échanger, discuter avec une personne : c'est plus humain, cela permet de garder des contacts, de la vie. Une machine (parfaite pour qqn de « pressé » à toute heure), est trop souvent difficile à comprendre.
5. Le rôle de l'administration publique est de satisfaire les nécessités de la population avec des Services Publics de qualité. Le SP contribue à la prospérité de la société. Le transport en fait partie, pas seulement pour aller travailler. En zone rurale, cela aide à maintenir des liens de proximité.

VI. Le dialogue

Il est normal et nécessaire de faire des enquêtes (comme on fait une étude de marché avant de créer une entreprise), de demander l'avis des usagers. Cela fait partie de la notion de Service Public. Mais encore une fois, la SNCF étant sacrifiée, ils n'ont pas les moyens de répondre aux courriers. Le ministère donne la direction à suivre ; la SNCF ne fait pas partie des administrations à qui on impose l'idée de Service Public, et encore moins de bien commun. Tout est fait pour briser le dialogue, et tout briser tout simplement.

VII. La concurrence

1. Des entreprises privées peuvent côtoyer des entreprises publiques, mais à ce moment-là l'administration doit proposer, en plus de la qualité, des tarifs bas accessibles à tous.
2. Le bus permet d'avoir plus d'arrêts, et d'être finalement plus accessible. Mais je pense que les bus doivent être proposés par une collectivité territoriale. Encore une fois, une entreprise privée peut se lancer dans ce secteur, mais il doit toujours y avoir un Service Public avec des tarifs bas. Et une fois de plus, on peut constater que la SNCF et les trains sont sacrifiés avec les « bus Macron ». Une concurrence raisonnable est bénéfique, mais trop de concurrence tue la concurrence.

VIII. Nos propositions

Par exemple, dans nos propositions, il y a :

- Axer notre Economie sur la proximité, la ruralité, la petite entreprise et l'artisanat
- Favoriser les petites entreprises fiscalement et législativement, les artisans, la vente directe, les marchés, les coopératives...

- Axer notre Economie sur la proximité, la ruralité, la petite entreprise et l'artisanat
- Interdire la création d'autres grandes surfaces
- **La puissance publique, première consommatrice de France, achètera local**
- Mettre en place un Plan Emploi pour l'installation paysanne, articulé notamment sur des processus d'apprentissage (initial ou continu) de recherche et d'accompagnement pour promouvoir les projets de petite taille et les techniques de culture agro-écologique, pour répondre entre autres aux besoins de la restauration collective (hôpitaux, maisons de retraite, cantines...)
- Instaurer l'alimentation bio de proximité sur tous les points de restauration publique ainsi qu'une option végétarienne
- Revitaliser le milieu rural en encourageant le retour du travail à la terre et le développement des éco-villages
- Permettre aux citoyens d'utiliser un moyen de transport collectif compatible avec leur santé et leur lieu de résidence
- Définir un objectif de 15 % de part modale vélo pour 2020 (4 % en France en 2011)

Ce dernier point, je conçois qu'il n'est pas facile à réaliser à la campagne, et que cela va faire rire, car non accessible à tous, d'autant que la Creuse est vallonnée. Cependant, je tiens à en parler, car moi-même je suis utilisatrice du vélo, et cofondatrice d'un atelier de réparation de vélo à Nice. Pour se déplacer à l'intérieur de Dun Le Palestel, La Souterraine, Aubusson ou Guéret, c'est tout à fait envisageable. Certains le font déjà. L'utilisation des transports publics, comme celle du vélo est une question d'habitude et d'organisation collective. C'est une des raisons qui font que le socle du projet de société de notre Alliance c'est l'éducation.

Par ailleurs, on peut envisager de créer un réseau de minibus, financer et mis en place par le Conseil Départemental. Ce réseau relierait les principales villes de Creuse : Guéret, La Souterraine, Dun Le Palestel, Grang-Bourg, Bénévent, Bourga neuf, Aubusson, Felletin. Pour 1€ le voyage, ou par abonnement.

J'ai tâché de répondre au mieux sur des sujets parfois précis et techniques que je ne maîtrise pas.

Les transports en commun, les transports ferroviaires en particulier, font parties des enjeux économique, social & environnemental de notre avenir creusois, français & planétaire. Cordialement. Léa Pinault